

Tarifs de location de la salle des fêtes et de la culture à compter du 01/01/2025

	Cuervillais et Personnel Communal	Associations Cuervillaises** 1 ^{ère} location gratuite (hors période estivale)	Particuliers et Associations non cuervillais Professionnels cuervillais et non cuervillais ***	Cuisine (Sans vaisselle) <u>Maintient</u> <u>du tarif</u>
Tarifs HIVER du 1 ^{er} octobre au 30 avril				
Semaine Du mardi au jeudi inclus et jour férié Location pour 24h	321 €	1 ^{ère} location gratuite Ou 2 ^{ème} location -50% Les suivantes plein tarif	462 €	100 €
Week-end Location du vendredi 14h au lundi 10h	770 €	Ou 1 ^{ère} location gratuite Ou 2 ^{ème} location -50% Ou Les suivantes plein tarif	1 188 €	100 €
Tarifs ETE du 1 ^{er} mai au 30 septembre		Pas de gratuité en période estivale		
Semaine Du mardi au jeudi inclus et jour férié Location pour 24h	268 €	Ou 1 ^{ère} location -50% Ou Les suivantes plein tarif	402 €	100 €
Week-end Location du vendredi 14h au lundi 10h	717 €	1 ^{ère} location -50% Ou Les suivantes plein tarif	1 133 €	100 €
Location jour supplémentaire la veille ou lendemain du jour : ➤ 1 ^{er} octobre au 30 avril ➤ 1 ^{er} mai au 30 Septembre	198 € 166 €		204 € 171 €	
Location à la ½ journée pour l'organisation d'un vin d'honneur à l'issue d'une inhumation du : ➤ 1 ^{er} octobre au 30 avril ➤ 1 ^{er} mai au 30 Septembre	140 € 107 €			
Location de la salle ronde	1 000 € 12 €		1 000 € 12 €	

Accusé de réception
N° 21427
Date de réception : 02/11/2023
Date de réception postale : 02/11/2023

Nettoyage de ménage : la salle doit être rendue propre à la fin de la location. Si toutefois lors de l'état des lieux de sortie, ce n'est pas le cas, des heures de ménages seront facturées 40 € de l'heure.

Les Assemblées Générales se tiendront dans la Maison des associations. A titre, exceptionnel, sur accord du maire, elles pourront se tenir dans la salle des fêtes. Dans ce cas, elles devront obligatoirement avoir lieu du mardi au jeudi et la location se fera à titre gratuit.

** Dont organisations syndicales.

Tarifs de location de la salle des fêtes et de la culture à compter du 01/01/2026

	Cuervillais et Personnel Communal	Associations Cuervillaises**	Particuliers et Associations non cuervillais Professionnels cuervillais et non cuervillais ***	Cuisine (Sans vaisselle)
Tarifs HIVER du 1 ^{er} octobre au 30 avril				
Semaine Du lundi au vendredi inclus Location pour 24h	330 €	1 location gratuite entre le 1 ^{er} octobre et le 30 avril (semaine <u>ou</u> week-end), <u>avec</u> cuisine 1 location à 50% entre le 1 ^{er} octobre et le 30 avril (semaine <u>ou</u> week-end), <u>avec</u> cuisine	484 €	110 €
Week-end Location du vendredi 14h au lundi 10h et jour férié*	790 €		1 246 €	110 €
Tarifs ETE du 1 ^{er} mai au 30 septembre				
Semaine Du lundi au vendredi inclus Location pour 24h	276 €		422 €	110 €
Week-end Location du vendredi 14h au lundi 10h et jour férié*	736 €		1 190 €	110 €
Location jour supplémentaire la veille ou lendemain du jour : ➤ 1 ^{er} octobre au 30 avril ➤ 1 ^{er} mai au 30 Septembre	204 € 170 €		214 € 180 €	
Location à la ½ journée pour l'organisation d'un vin d'honneur à l'issue d'une inhumation du : ➤ 1 ^{er} octobre au 30 avril ➤ 1 ^{er} mai au 30 Septembre	144 € 110 €			
Caution	1 000 €	Caution	1 000 €	
Table ronde	14 €		14 €	

Heure de ménage : la salle doit être rendue propre à la fin de la location. Si toutefois lors de l'état des lieux de sortie, ce n'est pas le cas, des heures de ménages seront facturées **50 € de l'heure**.

*Si jour férié veille ou lendemain d'une location « semaine » = application du tarif « Week-end »

Les Assemblées Générales se tiendront dans la Maison des associations. **A titre, exceptionnel, sur accord du Conseil Municipal, elles pourront se tenir dans la salle des fêtes. **Dans ce cas, elles devront obligatoirement avoir lieu le lundi, mardi ou jeudi sans la cuisine et la location se fera à titre gratuit.**

***Dont organisations syndicales.

Accusé de réception en préfecture
014-211402151-20241202-D2024-69bis-DE
Date de télétransmission : 09/12/2024
Date de réception préfecture : 09/12/2024



DEMANDE DE RÉSERVATION SALLE DES FÊTES JACQUES JAMET CUVERVILLE

Tarifs selon délibération du conseil municipal disponible sur le site de la mairie

- Date de l'évènement :
- Nature de l'évènement :
- Nombre de personnes attendues :
- Option cuisine : OUI NON
(en supplément)
- Nom et Prénom du locataire :
- Adresse :
- Téléphone :
- Adresse électronique :



 L'assurance responsabilité civile devra obligatoirement être au nom du locataire et sera à joindre avec le règlement du solde de la location.

Merci de nous faire parvenir ce formulaire en mairie (possibilité de dépôt dans la boîte aux lettres) ou par mail à mairie@cuverville.fr